

ECONOMIE : Le noyautage d'Attac en question

Date de parution: Samedi 21 juin 2008

Auteur: Rinny Gremaud

INTELLIGENCE ECONOMIQUE. Les experts s'interrogent sur les méthodes

Le maintien d'une bonne réputation vaut bien une petite guerre souterraine. C'est ce que semble avoir pensé Nestlé au moment d'engager la société de surveillance privée Securitas pour infiltrer l'association Attac, alors que celle-ci préparait la rédaction d'un livre critique à l'égard du géant de l'alimentation.

L'émission Temps Présent, en jetant la lumière sur les pratiques douteuses de Nestlé, met du même coup le doigt sur le versant occulte des activités d'intelligence économique ou de veille stratégique. Dans cet ordre d'idées, on avait entendu parler de la surveillance concurrentielle qui dérive en espionnage industriel. Mais le noyautage de la société civile par l'économie privée?

«Il est évident qu'un certain nombre de multinationales, depuis une dizaine d'années, ont mis en place des dispositifs de surveillance des ONG. En règle générale, elles utilisent des moyens qui restent dans les limites de la loi, mais on entend aussi parler de méthodes plus douteuses, explique Christian Harbulot, directeur de l'Ecole de guerre économique à Paris. Les ONG activistes sont un secteur à risque pour les entreprises, notamment parce qu'elles peuvent être instrumentalisées, à leur insu, par la concurrence.»

En effet, plusieurs spécialistes de l'intelligence économique interrogés indiquent que la pêche à l'information par des méthodes déloyales a cours aussi chez les ONG. Le cas de PETA, une association globale de défense des animaux, montre d'ailleurs que l'infiltration fait aussi partie de l'arsenal des activistes. Un de ses faits d'armes est d'avoir infiltré la chaîne de production d'un fournisseur de Kentucky Fried Chicken pour dénoncer les cruautés infligées à la volaille (<http://www.kentuckyfriedcruelty.com>). Dans de tels cas, les révélations peuvent certes être d'intérêt public, mais le déficit d'image peut aussi bénéficier à la concurrence.

Une vision archaïque

Alors est-il plus justifiable, pour les ONG, d'user de méthodes déloyales dès lors qu'elles défendent un intérêt public? «Pas du tout, estime le conseiller aux Etats vaudois Luc Recordon, qui, à la révélation de l'affaire Nestlé-Attac, a déposé une interpellation auprès du Conseil fédéral au sujet de la protection de la sphère privée. De telles méthodes pourrissent le climat social.»

Dans le champ de bataille de l'information économique, «il faut différencier ce qui est juridiquement possible de ce qui est moralement acceptable, estime Stéphane Koch, consultant en intelligence économique. Récolter des informations dans le but de se protéger et de prévenir des attaques futures, c'est une chose. Mais les utiliser à des fins de nuisance est inacceptable.»

Dans le cas de la surveillance opérée par Nestlé, il semble que l'employée de Securitas n'ait pas eu pour objectif de biaiser ou de nuire à la rédaction du livre d'Attac. Quant à l'usage qu'entendait faire Nestlé des informations récoltées, ce sera à l'enquête pénale de le révéler. «Nous avons déposé aujourd'hui (vendredi) une plainte auprès du juge d'instruction cantonal, pour violation de secret privé, écoute et enregistrement non autorisé, et violation de la loi sur la protection des données», indique Jean-Michel Dolivo, avocat d'Attac.

Reste que l'intention première de Nestlé était sans doute de prévenir des risques liés à sa réputation et, pour le coup, c'est plutôt raté. «Une partie des chefs d'entreprise considère encore que l'information qui a le plus de valeur est celle qui est cachée, relève Christian Harbulot. Cette vision est totalement archaïque. Il est nettement plus rentable de savoir récolter et synthétiser la masse des informations libres d'accès ou payantes.» En somme, la véritable intelligence économique.